

Composteurs partagés pour citoyens "bons élèves" du tri

La collecte des biodéchets est devenue un enjeu pour les territoires submergés par le volume des ordures ménagères. Des solutions existent en ville aussi. Le forum initié par le Syvadec en a fait la démonstration

La loi de transition énergétique pour la croissance verte induit de nouvelles mesures dans la gestion des déchets. Sur le territoire cela se traduit par des initiatives fortes pour faire adhérer la population. Si la sensibilisation a toute sa place dans cette nouvelle donne politique, il s'agit d'aller au-delà pour obtenir des résultats. C'est donc aux élus des communautés de communes, en charge de cette compétence, de passer à l'action.

Le 3^e forum des biodéchets organisé hier, par le Syvadec à l'Ostella, a été l'occasion de partager les expériences, "les petits succès" et de tracer en rouge les erreurs à éviter.

Redevance incitative pour "gros producteurs"

Élus adhérents du Syvadec, techniciens insulaires, tous ont assisté à des ateliers projets animés par des collectivités pilotes, partenaires du réseau national Compostplus. Débouchés, choix du matériel, coût ou encore techniques qui ont fait leurs preuves autant de thèmes qui ont donné lieu à des échanges. Qui ont pu être appréhendés et par la suite analysés pour déterminer, selon chaque territoire, quelle était la feuille de route à suivre. Seule certitude : "Le biodéchet est un secteur nouveau aux enjeux majeurs pour la Corse à plus



Lors du forum biodéchets organisé hier par le Syvadec, des intervenants ont fait la démonstration que le compostage collectif en ville a toute sa place.

/ PHOTO CHRISTIAN BUFFA

d'un titre", comme l'a expliqué François Tatti, président du Syvadec.

Plus de 20 000 tonnes de biodéchets seraient actuellement produites sur le territoire. "3 000 tonnes seraient déjà détournées par le compostage individuel", assure le président. Pour éviter que le flux restant fasse déborder les poubelles d'ordures ménagères résiduelles, pour lesquelles aucune possibilité de valorisation existe, la création de nouvelles plateformes de traitement est nécessaire. Sept sites sont déjà à l'étude ou en discussion. Des bonnes volontés quelques fois freinées par la crainte de nuisances éven-

tuelles. Deuxième installation à démocratiser : l'usage des composteurs collectifs. Le Syvadec en disposerait d'une centaine prête à trouver leur place. À Corte, la cantine universitaire s'en est déjà équipée. En Balagne, des écoles, des centres de vacances et même la Légion se sont pliés au tri des déchets organiques. La CC Calvi Balagne s'est donnée les moyens de sa politique en investissant 500 000 euros. En tout juste six mois, après moult discussions pour apprécier les difficultés des professionnels, elle a récolté 384 tonnes de biodéchets. "Cela représente 25% de no-

tre gisement, sans compter le compostage individuel", souligne François Marchetti.

Pour rattraper le retard, la Cab entend quant à elle installer la redevance incitative. Une décision qui devrait être prochainement mise au vote. Ce sont les établissements "gros producteurs" qui sont concernés dans un premier temps.

Les composteurs font leur place en ville

À moyen terme, les particuliers pourraient également être incités à s'impliquer dans le tri...

avec distribution de bonus ou malus à la clef. Reste la difficulté de convaincre les citoyens qui ne sont pas exclus du compostage. L'intervention de Anne-Sophie Gauquelin, directrice du service déchets du Pays voironnais, a fait la démonstration que la valorisation sur place avait tout son sens.

Des composteurs peuvent ainsi être installés dans des espaces verts comme dans les cours des immeubles. "Pour éviter les nuisances, il suffit d'aérer le contenu. La règle d'or, c'est le brassage et l'apport de déchets verts ou de cartons".

Un technicien intervient une fois par semaine sur les 100 sites de compostage partagés du Pays voironnais. Les mairies partenaires y déposent leurs déchets verts et repartent avec du compost pour leurs jardins. "À chaque fois, le circuit court est privilégié", insiste l'intervenante. Pour autant, des collectes en porte-à-porte sont également organisées. Une politique coûteuse ? "Assurément" de l'avis des élus mais l'enjeu est de faire baisser les volumes des autres déchets et donc de diminuer leurs collectes : "Compostage collectif ou mix. Il faut que chacun trouve des solutions adaptées."

Rien n'empêchera alors les composteurs collectifs de fleurir dans les cours d'immeubles intra muros, avec l'accord de la copropriété acté.

JULIE QUILICI-ORLANDI